

Négociations Assurance-Chômage

Pour une véritable allocation minimale !



Actuellement, les organisations syndicales et patronales se rencontrent pour négocier la future convention Assurance-Chômage qui fixera les règles d'indemnisation pour les trois années à venir. Comme aux dernières négociations, le gouvernement nous impose ses objectifs. Cette fois ci, c'est le financement de France Travail qui ne servira qu'à contrôler, radier et appauvrir toujours plus les travailleurs privés d'emploi. Alors que les réformes de 2019 et 2022 ont déjà eu des conséquences assassines sur nos allocations chômagées ! En 2022, 48 % des droits sont ouverts avec une allocation inférieure au montant de l'allocation minimale (947€)

Abdel a travaillé 1 mois sur deux et percevait un salaire de 1700€. Au chômage actuellement et avec la réforme son indemnisation est passée de 1068€ à 722€ !



Corinne a travaillé à temps-partiel et percevait un salaire de 800€. Au chômage actuellement et avec la réforme son indemnisation est passée de 591€ à 444€ !



Dans les négociations la CGT revendique une véritable allocation journalière minimale à 31,59€. Si l'État ne nous vole pas les 12 milliards pour France Travail, nous pouvons financer l'allocation minimale pour 10,8 milliards d'euros.

Ce sont 1 millions de personnes qui sortiraient de la grande pauvreté :

Par mois , Abdel gagnerait
225,3€ en plus



Par mois, Corinne gagnerait
503,7€ en plus !



**Personne en dessous de l'allocation minimale à 31,59 € par jour.
Battons-nous pour le droit de vivre et travailler dignement !**

Jeudi 30 novembre
manifestation contre la précarité !
Le lieu et l'heure seront confirmés sur :



Union locale CGT Saint Nazaire

